police s'est vu transformé sur place en commissaire spécial du gouvernement, et l'humble bourgade du Calaisis a été mise sur le même pied que Lille, Rouen, Lyon.

L'*Express*, à qui nous empruntons cette histoire, dit que M. Lutaud est gravement compromis dans l'affaire Buret, Soudry et Cie, relative au placement de décorations, dont nous avons déjà rendu compte.

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de Naissance du 13 février.— Alphonse Depasmelaere, rue Bernard, 70. — Jean Delobelle, rue des Fossés, cour Tanghe, 3. — Maria Galant rue du Fontenoy, cour Zénais, 13. — Marguerite Roussel, rue du Cugnot, maisons Dhalluin. — Achille Dumortier, rue de Beaurewaert, cour Tonneau, 8. — Ernest Pratte, rue de la Perche, maisons Cornil, 2. — Jeanne Cortial, rue de la Vigne, maisons Deudiével. — Odile Loridan, à l'Hôtel-Dieu. — Amélia Debosschère, rue de Beaurewaert, 100. — Alphonse Kinta, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 32 — Henriette Bouckenooghe, rue de Tuzis, maisons Charles-Remmery.

Déclarations de décès du 13 février. — Caroline Everaert, 4 mois, rue de Lille, Impasse des Arts, 2. — Louis Guermonprez, 87 ans, pensionnaire à l'Hospice. — Louise Imbert, 1 jour, rue du Moulin, cour Brabant, 2. — Emile Lehon, 1 an, rue de Mons, estaminet Lehon — Victor Herbaut, 37 ans, lamier, rue de Wattrelos, maisons Roger. — Palmyre Carpreau, 26 ans, ouvrière de fabrique, rue de l'Industrie maisons Mulle. — Jeannette Dasma, 24 ans, piqûrière, rue des Longues-Haies, côté de l'Empereur. — Jean Florquin, 65 ans, dessinateur, rue de la Concorde, 22.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille HERBAUT-DUPUY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Victor HERBAUT, décédé à Roubaix, le 13 février 1885, à l'âge de 37 ans et 1 mois, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 15 courant, à 3 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, nouvelle route de Wattrelos.

Les amis et connaissances de la famille FLORQUIN-FLORIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis FLORQUIN, dominateur, décédé à Roubaix, le 13 février 1885, dans sa 65e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 16 courant, à 9 heures, en l'église de Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles, seront chantées le même jour, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Concorde, 22.

Les amis et connaissances de la famille CARPREAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Palmyre CARPREAU, décédée à Roubaix, le 13 février 1885, dans sa 27e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 15 courant, à 2 heures 1/2, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Industrie, 23.

La famille BONTE-FREMAUX, vous prie d'assister à l'Obit Solennel du Mois qui sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 16 février 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-François BONTE, décédé à Roubaix, le 14 janvier 1885, dans sa 31e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 16 février 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie DELSAUX, veuve de Monsieur Aimé-César LAURENT, décédée à Roubaix, le 1er janvier 1885, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 16 février 1885, à 10 heures, pour le repos des âmes : de Monsieur Auguste-François-Joseph D'HALLUIN, marguillier de la paroisse St-Sépulcre, époux de Dame Julie LEUEU, décédé à Roubaix, le 31 janvier 1883, dans sa 67e année. — Et de Monsieur Paul D'HALLUIN, son fils, décédé à Roubaix, le 25 mars 1884, dans sa 35e année, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 16 février 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste PREYS, époux de Dame Joséphine PIPART, décédé à Roubaix, le 20 février 1884, dans sa 38e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître Autel de l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), le lundi 16 février 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-François ROUSSEL, époux de Dame Rosine PARIS, décédé à Tourcoing (Blanc-Seau), le 27 janvier 1884, dans sa 54e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 16 février 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph VOREUX, époux de Dame Marie CASTEL, décédé à Roubaix, le 21 février 1884, dans sa 76e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Saint Joseph, à Roubaix, le mardi 17 février 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Louis VRAUX, décédé à Roubaix, le 29 février 1884, dans sa 21e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 17 février 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Sidonie NUTTIN, épouse de Monsieur André VANBIERVLIET, décédé à Roubaix, le 7 février 1884, dans sa 65e année administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

LETTRES MORTUAIRES & DOBITS tarif ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

A la Chambre. — La séance de la Chambre a été assez bruyante vendredi.

Ce n'est pas le budget de M. Thonissen qui a fait les frais de la séance. C'est la question des cimetières !

M. Wagener a bien prononcé ou plutôt débité une longue et pédante diatribe contre la loi de 1884 et contre les communes qui l'appliquent, mais, voyant que ce monologue ne produisait aucun effet, la gauche a essayé de faire du tapage à propos d'une inhumation d'un libre-penseur dans une partie parfaitement décente du cimetière de Viemme près Waremme. M. Neujean a interpellé à ce sujet le gouvernement avec force déclarations.

MM. Thonissen et Devolder ont répondu, le premier, en déclarant qu'il n'avait pas de renseignements précis, le second, en déclarant qu'il ne voulait pas intervenir ni gêner l'action du parquet, mais qu'il était d'avis personnellement que l'on ne devait sévir qu'au cas où l'inhumation constituerait un outrage au mort.

Là-dessus, la gauche a hurlé de concert et a sommé, par l'organe de MM Bara et Neujean, le ministère d'ordonner l'exhumation de ce libre-penseur et son inhumation dans la partie bénite du cimetière, en invoquant la jurisprudence de la cour de cassation (quatorze libéraux, trois catholiques), jurisprudence odieuse, inconstitutionnelle, dictée par la Loge et attentatoire à la liberté religieuse.

La Chambre s'est ajournée au 24 février.

M. de Mun à Louvain. — Nous avons donné hier une courte analyse du magnifique discours de M. de Mun à Louvain :

Quand l'orateur a eu terminé, on l'a fait une ovation superbe.

Puis Mgr le recteur remercie M. de Mun. Il le salue de ce nom dont l'a appelé un jour le Saint-Père : « Le vaillant capitaine ! » et il a exprimé l'espoir que son discours sera le point de départ d'un mouvement en faveur des cercles ouvriers parmi la jeunesse de l'Université. « Oui, nous irons à l'ouvrier comme nous allons déjà au pauvre par les conférences de Saint-Vincent-de-Paul ! »

Après avoir prononcé ces paroles et tandis que toute la salle debout les ratifie par ses acclamations, Mgr Pieraerts s'est avancé vers le comte de Mun et lui a donné l'accolade.

La séance a été levée au milieu d'un indescriptible enthousiasme.

Après sa conférence, M. de Mun a visité le collège du Pape. Quand il en est sorti, vers 4 heures trois quarts, les étudiants l'ont conduit jusque chez le professeur Brants, où le grand orateur était descendu.

A 5 heures, Mgr le recteur a offert un dîner à M. de Mun et aux évêques.

Le soir, réception de M. de Mun à la Société générale des Etudiants. L'enthousiasme est plus grand encore qu'au Collège du Pape. Le président, M. Thibaut, a prononcé un discours. Répense de M. de Mun, recommandant à la jeunesse de garder son enthousiasme en conservant toujours ses sentiments chrétiens.

M. de Mun a quitté Louvain par le train de 8 heures 3/4 venant à Bruxelles Une partie des étudiants l'ont conduit à la gare.

M. de Mun est, on le sait, le beau-frère de M. le duc d'Ursel. C'est à l'hôtel d'Ursel qu'il est descendu à Bruxelles.

Wihéries. — Nous lisons dans le *Hainaut* : « On parlait, hier, d'une corrélation possible entre le crime d'Anvaing et celui de Wihéries. Nous n'y pouvons rien comprendre. »

— Le 12 au matin, ont eu lieu à Wihéries, les funérailles de M. Norbert Duquesne.

Le *Hainaut* dit que parmi la population il règne un grand mécontentement contre les magistrats qui ont fait arrêter M. Charles Bataille pour le relâcher quelques heures après en reconnaissant qu'ils s'étaient trompés. Il paraîtrait même que M. Ch. Bataille — qui se plaint d'avoir été victime de la précipitation inconsidérée du parquet — devait se rendre aujourd'hui à Bruxelles, chez M. le ministre de la justice.

La baleine d'Ostende.— Ostende ne désemplit pas de monde. Les trains sont bondés de curieux qui viennent faire une visite à la baleine qui, en nom barbare, porte le nom pompeux de *Balænaptera-Acuto-Rostrata*.

Bruxelles, Gand, Liége fournissent une foule de voyageurs et on ne peut même comparer le succès de ce monstre à celui de l'Iguanodon.

Toute la Belgique se précipitait à Bruxelles pour voir ce squelette imparfait; aujourd'hui c'est la plage d'Ostende, si abandonnée pendant l'hiver, qui est le rendez vous de tous les amateurs de monstres. On a présenté cet énorme cétacé à l'école communale de Mouscron.

D'autres écoles se préparent à faire une excursion à Ostende. Déjà les établissements français du département du Nord ont envoyé les plus méritants de leurs élèves, pour voir la baleine, qui deviendra la *balænoptera scolastica*.

Le *Times* et le *Daily Télégraph*, dit le *Journal de Bruges*, ont voulu saluer l'énorme cétacé, égaré sur notre plage, et plusieurs journaux illustrés se proposent de reproduire cet animal aux dimensions colossales.

FAITS DIVERS

M. Chagot, directeur des mines de Blanzy, que les anarchistes ont voulu pendre il y a deux ans, ayant été informé que plusieurs familles d'ouvriers de Montchanin étaient sans combustible pour se chauffer, a envoyé au maire de cette commune deux wagons de charbon pour les ouvriers nécessiteux et pour les vieillards, ainsi qu'une somme de 2,000 fr. à convertir en bons de pain, de viande et de vêtements.

Voudra-t-on encore pendre M. Chagot ?

Le cheval du maréchal de Castellane. — Le *Petit Lyonnais* nous apprend que le cheval du maréchal de Castellane vit encore.

« Les témoins des funérailles du maréchal, dit notre confrère, se souviennent peut-être du cheval de bataille du maréchal, qui, recouvert d'un long voile de crêpe et tenu en main par deux valets de pied en grande livrée, suivait le corbillard du défunt.

» Nous étonnerons peut-être beaucoup de nos lecteurs en leur disant que ce cheval, un splendide étalon blanc, de race arabe, vit encore aujourd'hui. Rien n'est plus vrai pourtant. La superbe bête, âgée actuellement de vingt-huit années, écoule bien tranquillement sa longue vieillesse dans une propriété du cours Lafayette. Les habitants du quartier connaissent bien ce vieux cheval. Toujours original, le maréchal qui dort son dernier sommeil près de l'Ile-Barbe, sous la dalle où sont inscrits ces mots : « Ci-gît un soldat. » Il avait légué, dans ses dispositions testamentaires, une rente viagère de dix-huit cents francs à son cheval. La pension a toujours été régulièrement servie, et depuis vingt-trois ans l'animal, bien soigné et toujours très valide, nargue l'équarrisseur et vit en paix de la fortune qu'il doit à la munificence de son excentrique maître. »

Un trône à Paris.— Dernièrement, le roi Charles de Roumanie avait ouvert un concours entre les tapissiers européens pour l'adjudication de l'ameublement de son palais. Ce fut la célèbre maison Krieger, du faubourg Saint Antoine, qui l'emporta. Mardi, les fabricants exposaient dans un de leurs ateliers, aménagé tout exprès, le merveilleux résultat de leur travail : la salle du trône. L'ensemble est du plus pur style byzantin. Les tentures immenses, en velours de soie pourpre à rayures d'or, sont semées de couronnes en passementerie d'or et soutenues par des faisceaux de lances. A Bucharest, on ajoutera des balustres et des colonnettes, qui ne peuvent être édifiés que sur place, par des ouvriers spéciaux de la maison Krieger.

Les fauteuils, ou plutôt les trônes, sont deux merveilles d'ébénisterie. Sculptés en plein bois dans des morceaux de poirier au grain très serré, ils ont été dorés de plusieurs tons, comme jadis on dorait au mercure les vieux meubles de bronze. Sur les frontons, sur les bras et sur les pieds scintillent d'énormes cabochons d'opales et de rubis pour le siège du roi, d'opales et de saphirs pour le trône destiné à la reine. Le dossier et le siège sont recouverts de velours pourpre, sur lequel descendent de minces torsades en vieil or cablé. L'ameublement de ce palais sera complété par un immense salon en tapisserie d'une richesse sans pareille, et par une salle à manger dont les modèles ont été empruntés aux plus beaux échantillons de l'art de la Renaissance.

Une exécution à Tunis. — Une exécution capitale vient d'avoir lieu à Tunis avec un apparat singulier. Le nommé Mohammed-ben-Abdallah avait été condamné à mort pour un crime rare chez les Arabes : il avait assassiné son père, et le bey avait décidé que la justice suivrait son cours. En conséquence, le 31 janvier, à sept heures du matin, le général Bacha Hamba se présentait avec une escorte à la prison Habes-Djedid et réclamait le prisonnier au nom du Bey. Les formalités de levée d'écrou remplies, le condamné était remis au général et prenait à pied la route du Bardo. Les ministres et les hauts fonctionnaires se rendaient au palais beylical, tandis que des ouvriers dressaient la potence au pied de la grosse tour de l'Est, et, peu après, le bey, accompagné de ses enfants et suivi de toute sa maison, arrive à son tour de la Marsa. On lui rend les honneurs, la garde bat aux champs, Son Altesse se rend directement au grand salon, les ministres, les généraux, tous les fonctionnaires viennent se prosterner à ses pieds.

La réception terminée, on introduit le condamné à mort. C'est un homme de petite taille, très robuste, aux traits durs et sauvages. Le bey lui demande si c'est bien lui qui a tué son père. Mohammed-ben-Abdallah incline la tête en signe d'assentiment. Interrogé de nouveau sur le mobile de son crime, il refuse cette fois de répondre « Dieu l'a voulu ! » dit Son Altesse en élevant la main à la hauteur de la figure, la paume en dehors et en lui imprimant un mouvement de haut en bas. L'arrêt est irrévocable.

La garde entraîne Mohammed, les tambours font entendre un roulement funèbre, les fationnaires portent les armes sur le passage du condamné que l'on conduit dans une des cours du palais. Le bourreau le déshabille, et ne le lui laisse pour tout vêtement qu'une chemise sans manches et lui bande les yeux. On se remet en marche pour le lieu du supplice. Le trajet dure dix minutes. Enfin on arrive au pied du gibet. Mohammed-ben-Abdallah ne manifeste aucune émotion : l'un des aides le soutient pour gravir les marches du gibet, le fait asseoir sur la plate-forme à la manière arabe, les jambes croisées, pendant que le bourreau lui passe le nœud coulant au cou. A ce moment le bandeau mal attaché tombe des yeux du condamné — ils sont entièrement ouverts et hagards — on lui remet le bandeau, le bourreau descend et renverse l'escabeau d'un coup de pied, tandis que ses aides tirent la corde et hissent le supplicié.

Le tambour roule pendant que les soldats jettent leurs armes à terre et s'approchent pour ne rien perdre du sinistre spectacle. L'*Indépendant tunisien*, auquel nous empruntons ces détails, dit que l'agonie du parricide a duré douze minutes. La lugubre cérémonie n'était terminée qu'à dix heures et demie. Le condamné avait été extrait de la prison à sept heures.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

L'escadre française en Chine

Paris, 14 février. — Plusieurs journaux anglais de la soirée croient savoir que l'amiral Courbet va déclarer le blocus du golfe du Petchili. La cour de Pékin a déjà manifesté à plusieurs reprises ses craintes d'une déclaration de cette nature. Ces jours derniers, elle a une fois de plus adjuré les neutres, l'Angleterre surtout, de ne pas permettre le blocus des ports à traité. On s'explique les appréhensions de la cour des Célestes, quand on sait que le blocus du golfe du Petchili empêcherait les chargements d'arriver à Tien-Tsin et le tribut du riz de remonter à Pékin, autrement que par la voie depuis longtemps abandonnée du grand canal.

Au ministère de la marine, sans affirmer que l'amiral Courbet ait l'ordre de bloquer l'embouchure du Dei-Ho, on ne dément pas la possibilité que l'amiral porte la guerre dans le nord de la Chine.

Il y a trois jours, en effet, le vainqueur du Min a quitté le mouillage de Woosung, se dirigeant vers le sud.

Quelques-uns de nos confrères s'étonnent de ce que la division française soit restée vingt-quatre heures devant la barre du Yang-Tsé sans agir. Ils se trompent. L'amiral Courbet a fait procéder, pendant la nuit, à une reconnaissance de la passe et des défenses de l'embouchure, opération qu'il a, avec raison, jugée nécessaire avant de s'aventurer dans le golfe du Petchili.

Au Vatican

On télégraphie de Rome, 13 février, au *Gaulois* : Léon XIII a reçu Mgr Langénieux, archevêque de Reims, et Mgr Billière, évêque de Tarbes. Le 21 courant, Mgr Langénieux présentera au Saint-Père le comte Robert de Mun, MM. Chagot, Harmel et autres industriels français, membres des cercles catholiques d'ouvriers.

Un drame dans une caserne

Padoue, 13 février. — La nuit dernière, un soldat silicien, nommé Costanzo, pris d'un accès de fureur contre ses chefs, a tué à coups de fusil deux caporaux et un sapeur, et blessé un soldat.

Il se préparait à faire feu de nouveau sur d'autres soldats, lorsqu'on est enfin parvenu à l'arrêter.

Rome, 12 février. — Le ministre de la guerre a donné lecture d'un télégramme annonçant ce drame épouvantable. Le ministre n'a pas d'autres détails. Cette scène horrible rappelle celle qui a eu lieu à Naples en 1884, le jour de Pâques, et dont le héros a été le soldat calabrais Misdea, qui fut fusillé.

Dix huit fous brûlés vifs

Philadelphie, 13 février. — Un incendie a détruit un asile pour les aliénés pauvres de Philadelphie ; 18 de ces malheureux ont péri.

Philadelphie, 13 février. — Le nombre des victimes de l'incendie qui a détruit l'asile d'aliénés s'élève à 28.

Attentat contre le consul allemand à New-York

New-York, 13 février. — Une boîte contenant, à ce qu'on suppose, une machine infernale a été envoyée au consul général d'Allemagne. Il n'y a pas eu d'accident.

L'INCENDIE D'HIER

Paris, 14 février. — Le versant nord-ouest de la butte Montmartre s'est éclairé subitement dans la soirée d'hier, vers onze heures et demie, d'une lueur sinistre qui embrasait tout le ciel. Un violent incendie venait de se déclarer au dépôt de la Compagnie générale des Petites-Voitures, donnant rue Championnet, rue du Ruisseau et rue du Poteau ; l'entrée principale est au n° 84 de cette dernière rue.

Ce dépôt se compose de deux corps de bâtiments ; l'un réservé aux écuries, dans lesquelles il tient plus de 150 chevaux ; l'autre, divisé en deux parties, servant de magasin à fourrages. Le feu éclata dans la manutention, où il y avait plus de 300,000 kilogrammes de paille et de foin. On se rend compte aisément de la rapidité avec laquelle le feu se propagea dans ce milieu ; le foyer, activé par un vent assez violent, fit bientôt craquer la toiture, qui s'effondra avec fracas.

Les premiers secours eurent pour but de sauver les chevaux : on les fit sortir de leurs écuries, et on put les conduire dans un dépôt voisin, boulevard Ornano. Bientôt, de tous parts, arrivèrent les pompes ; en moins d'une demi-heure nous avons compté quatre pompes à vapeur et une dizaine de pompes à bras qui aussitôt furent mises en batterie, mais bien inutilement pour atténuer l'extrême violence du feu ; on ne put qu'essayer de préserver la seconde partie du même bâtiment qui renfermait plus de 500,000 kilogrammes d'avoine.

En même temps que les pompes, cinq ou six échelles mobiles avaient été envoyées sur le lieu du sinistre. Elles purent servir aux pompiers pour arriver au faîte de ce bâtiment, qu'ils inondèrent au jet de leurs lances pendant plusieurs heures. A deux heures du matin, on n'était pas maître de l'incendie, mais on avait tout lieu de croire que, la part du feu étant faite, les dégâts ne seraient supportés que par le magasin à fourrages.

Malgré les nombreux et actifs secours — les pompes ont continué d'arriver toute la nuit — à quatre heures du matin, les bottes de paille et de foin brûlaient toujours, produisant une épaisse fumée et lançant dans l'air des flammèches qui, heureusement, étaient à moitié éteintes en retombant à terre. C'est un miracle qu'aucun des braves pompiers qui ont pénétré dans le foyer — inutilement, à notre avis — ne soient pas tombés asphyxiés ou blessés par les poutres enflammées qui se détachaient des murailles. Au moment où nous quittons la rue du Poteau — ce matin à quatre heures — aucun homme ne manque à l'appel.

Toute la nuit, un grand nombre d'individus se sont rendus sur le lieu du sinistre et ont prêté leur gracieux concours aux pompiers et aux gardiens de la paix. Le service d'ordre, dirigé par l'officier de paix Florentin, du dix-septième arrondissement, était fort bien organisé. Le chiffre des dégâts, qu'on ne peut évaluer qu'approximativement, s'élèvera probablement à 2 ou 300,000 francs. On ignore la cause de ce désastre.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Conseil des ministres

Paris, 14 février. — Le conseil des ministres s'est réuni dans la matinée.

Sont maintenus à leurs postes : le général Wolff, commandant le 7e corps et le général Schmitz, commandant le 9e corps.

Sont nommés : le général Cornat, commandant du 18e corps, à Bordeaux ; le général Dumont, au 3e corps ; le général Davoust, au 14e corps ; le général Delebecque, au 19e corps ; le général Bellemarre, au 5e corps ; le général Japy, au 17e corps ; le général Bréart, au 13e corps, sont sommés divisionnaires, les généraux Warnet et Villain, et généraux de brigade, les colonels Lafonge et Decointet. Rien n'est décidé encore au sujet du commandant du 12e corps d'armée.

Une interpellation

Paris, 14 février. — M. de Labiliais a prévenu le ministre de la guerre de son intention de l'interpeller sur le navire allemand *le Prussien*, actuellement en train de décharger, à Nantes, un chargement de blés. L'intention de M. de Labiliais est de demander que le cahier des charges force les fournisseurs à prendre leurs blés en France.

Le budget

Paris, 14 février. — Vu le retard apporté par le Sénat à examiner le budget de 1885, le gouvernement prépare un nouveau projet sur les douzièmes provisoires. C'est, du reste, sur les instances de M. J. Ferry, que le Sénat retarde ledit examen, afin d'empêcher la Chambre actuelle d'examiner le budget de 1886, et de forcer de ce soin la nouvelle Chambre.

Les Anglais au Soudan

Le Caire, 14 février. — Forces rebelles considérables quittent le district de Khartoum, allant vers Kassala. Des avis de Korti annoncent que le général Butler attaquera aujourd'hui Métammeh; il tenterait même une marche sur Khartoum, s'il restait quelque espoir de trouver Gordon vivant.

Le *Standard* croit que le message de la reine, à l'ouverture du Parlement, annoncera l'appel d'une partie des réserves.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du samedi 14 février 1885

Présidence de M. Brisson

La crise agricole

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur les blés.

M. Waddington poursuit son discours protectionniste commencé jeudi. Il continue à réfuter les arguments des libre-échangistes. Il montre notamment l'Angleterre cherchant à remédier à la crise agricole par des moyens inapplicables en France.

Notre agriculture, ajoute-t-il, ne peut trouver son salut que dans la protection; d'ailleurs, la taxe actuelle de 60 centimes n'est pas autre chose que la protection. Il s'agit seulement de l'élever à un chiffre capable de rendre sagement rémunératrice la culture des céréales.

M. Le Vasseur critique le chiffre de trois francs proposé par la commission comme trop faible. Il réclame des droits plus élevés.

La discussion générale est close.

La séance continue.

PROGRAMME DES THÉATRES

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Dimanche 15 février 1885. — Bureau à 4 h. 3/4. — Rideau à 5 h. 1/4.
Le Feu au Couvent, comédie en 1 acte.
Mam'zelle Nitouche, opérette en 4 actes.
Faust, opéra en 5 actes et 8 tableaux, par Jules Barbier et Michel Carré, musique de Gounod.

Lundi 16 février. — A 8 heures.
Cartouche, drame en 5 actes et 8 tableaux.
La Mascotte, opéra comique en 3 actes, paroles de MM. Chivot et Duru, musique de M. Edmond Audran.

Mme BENOIT DE PARIS

La grande et célèbre cartomancienne, ou l'avenir par les cartes, et l'étude de la main, vu le grand succès qu'elle obtient, prolonge son séjour à Lille. Sa nouvelle adresse est : au premier du n° 8 de la rue du Faisan, angle des Halles-Centrales, à Lille. 13,15,17.—10243

Fontainebleau (Seine-et-Marne), 12 août 1878.
Par suite d'hémorragie, j'étais tombée dans une anémie intense. Ne pouvant supporter aucune préparation ferrugineuse, j'ai désiré essayer le Fer Bravais. Vous dire, monsieur, le bien-être que j'ai éprouvé n'est pas chose croyable ; je dors, je mange, je marche, et ma pauvre figure annonce la vie. Jugez si je me trouve heureuse depuis si longtemps que je souffrais. Veuve Fougeu.
Dans toutes les pharmacies. — Exiger la signature R. Bravais, imprimée en rouge. 10260

LA MALADIE A LA MODE

Les névralgies sont un symptôme presque constant de la chlorose et de l'anémie ; à ce point que sur vingt femmes anémiques, dix-neuf peut-être ont des névralgies.

Ces maladies ne proviennent que du manque de fer dans le sang. En prenant les pilules Baric, toniques, reconstituantes, on combattra heureusement et efficacement ces malheureuses maladies, sans se déranger de son régime habituel. La boîte de 100 pilules Baric se vend au prix de 3 francs dans toutes les pharmacies : à Roubaix, chez M. Deux, médecin-pharmacien ; à Tourcoing, pharmacie Bruneau, 2, rue de Lille.

Asthme, Oppression
Le SIROP de JANNIN
d'un succès toujours croissant depuis vingt ans, calme instantanément *les crises et amène une guérison rapide.*
Excellents effets dans les Palpitations, Rhumes, Maladies de Poitrine.—Le Flacon, 3 fr.
Dépôts à Roubaix, pharmacies Bataille, Sebert et Doublemart, et bonnes pharmacies. d.12av.—20982

BIBLIOGRAPHIE

La Gazette Géographique et l'Exploration

Sommaire du numéro du 5 février 1885

Le Niger : Joseph Joubert. — Les Coptes. — Affaires coloniales de la France : Au Tonkin. — La côte occidentale d'Afrique. — Au Cambodge. — En Tunisie. — La conférence de Berlin. — Mouvement colonial de l'étranger : Politique coloniale de l'Italie. — Les annexions espagnoles en Afrique. — Les Anglais au Congo. — Nouvelles géographiques : Le canal de Nicaragua. — La mer intérieure d'Afrique — Explorations portugaises en Afrique. — Les voyageurs italiens au Choa. — Expédition au Muata Yanvo. — L'expédition argentine du Chaco. — Les sources du Yang-tsé-Kiang. — Un chemin de fer en Cochinchine. — Les chemins de fer au Japon. — Le canal maritime de Saint-Pétersbourg. — Arapaches et Cheyennes. — Les brigades topographiques d'Algérie. — Diminution de la population en France. — Revue des Sociétés : Société des études maritimes et coloniales. — Société d'ethnographie de Paris. — Société de géographie de Lyon. — Société de géographie de Toulouse. — Société de géographie commerciale de Bordeaux. — Société de géographie de Rochefort. — Société de géographie de Rome. — Nécrologie : M. Stocker. — Bibliographie et cartographie : La côte des esclaves et le Dahomey. — Histoire du commerce de la France. — Le Levant. — Faits Divers.

UN AN : Paris et départements, 25 fr.; Etranger, 30 fr. — Bureaux : 6, rue Cassette, Paris.

COMMERCE

Avis intéressants pour le commerce de Roubaix. — MM. R.-D. Warburg et Cie, 22, rue Richer, ont un nouvel acheteur tissus et articles Roubaix. M. E. Spiltoir, 20, rue de l'Echiquier, reçoit les échantillons de tissus en lainages et soieries pour robes à partir de 9 h. 1/2. M. A. Rubini, 25, rue d'Hauteville, échantillonne tous les tissus pour l'Italie. MM. Castanon et Menendez, 56, faubourg Poissonnière, ont un acheteur pour les tissus.

Céréales et farines

PARIS, samedi 14 février

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 9 marques. — Tendance calme.

	13 fév.	14 fév.		13 fév.	14 fév.
Disponible.	45 50	46 75	4 de mars	47 25	47 10
Mars	46 75	46 60	4 de mai	47 75	47 60

Marque Corbeil ..... 48 ..

Circulation : 10 500.

Blés. — Tendance calme.

Disponible.	21 25	21 25	4 de mars	22 10	22 10
Mars	21 50	21 50	4 de mai	22 60	22 60

Seigles. — Tendance calme

Disponible	16 25	16 25	4 de mars	16 75	16 75
Mars	16 50	16 50	4 de mai	17 ..	17 ..

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. Jules CAUET.

vendredi 13 février. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK				CHICAGO			
Février	51 1/4	Août	.../.	Février	36 3/4	Août	.../.
Mars	49 1/2	Sept	.../.	Mars	37 /.	Sept	.../.
Avril	49 1/2	Octob	.../.	Avril	37 1/4	Octob	.../.
Mai	49 /.	Nov	.../.	Mai	40 1/2	Nov	.../.
Juin	.../.	Déc	.../.	Juin	.../.	Déc	.../.
Juillet	.../.	Janvier	.../.	Juillet	.../.	Janvier	.../.

FROMENT

Février	89 1/2	Août	.../.	Février	78 /.	Août	.../.
Mars	90 1/2	Sept	.../.	Mars	78 1/4	Sept	.../.
Avril	92 /	Octob	.../.	Avril	79 1/2	Octob	.../.
Mai	93 3/4	Nov	.../.	Mai	81 1/4	Nov	.../.
Juin	94 3/4	Déc	.../.	Juin	.../.	Déc	.../.
Juillet	.../.	Janvier	.../.	Juillet	.../.	Janvier	.../.

PARIS, 13 février

Avoine. — Les prix restent fermement tenus.

Courant	17 75	18 ..	4 de mars	18 75	19 .	
Mars	18 25	18 50	4 de mai	19 ..	19 25	
Mars-avril	18 50	18 75				

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets opt.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, samedi 14 février.

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	O. pr.				
Colza	.. ..	61	21 ..	22 ..	18 ..	19 ..
Huile épurée	.. ..	67 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b g	.. ..	.. ..	25 ..	26 ..	18 ..	.. ..
Lin de pays	.. ..	56 50	20 ..	21 50	25 ..	26 ..
Lin étranger	.. ..	52 ..	18 ..	20 ..	22 50	24 ..
Chanvre	.. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 ..	.. ..
Cameline	.. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet, 67 fr. l'hect.

PARIS, samedi 14 février

(*Dépêche spéciale*)

Huile de colza.	13 fév	14 fév.	Huile de lin.	13 fév	14 fév.
Courant	64 75	64 50	Courant	53 25	53 50
Mars	65 25	65	Mars	53 50	53 25
4 mars	66 .	66	4 mars	53 25	53 75
4 de mai	67 .	66 75	4 de mai	53 25	53 ..

PARIS, 13 février.

Colza. — Les affaires sont toujours peu animées et les prix ont encore fléchi de 25 centimes sur tous les termes de livraison.

Le courant du mois, offert à 64 75, a acheteurs à 64 50.

Mars se paie 65 25.

Mars et avril, ont vendeurs à 65 50, et acheteurs à 65 25.

Les 4 mois de mars, offerts à 66 fr., n'ont pas d'acheteurs au-dessus de 65 75.

Les 4 mois de mai valent de 67 à 66 25.

Les 4 derniers mois ont vendeurs à 63 fr. et sont demand